

Français.

L'adverbe.



- Un **adverbe** est un mot qui précise ou modifie le sens d'un **verbe**, d'un **adjectif** ou même d'un **autre adverbe**.
- Il se place généralement juste avant, ou juste après le mot qu'il précise ou modifie.
- Un **adverbe** peut donner une information sur :
 - Le **lieu** (où ?)
 - Le **temps** (quand ?)
 - La **quantité** (combien ?)
 - La **manière** (comment ?)
- Les **adverbes** sont **invariables** : ils s'écrivent toujours de la même manière et ne s'accordent jamais.
- On peut souvent transformer un adjectif en adverbe, simplement en ajoutant '**ment**' à son féminin,

	Adjectif au masculin	Adjectif au féminin	Adverbe
Exemple 1 :	lent	lente	lentement
Exemple 2 :	facile	facile	facilement

Dans des phrases.

Phrase 1 : Il fait incroyablement chaud.

- L'adverbe 'incroyablement' précise l'adjectif 'chaud'. (*manière*)
- L'adverbe 'incroyablement' est obtenu à partir de l'adjectif 'incroyable'

Phrase 2 : Rapidement, elles se sont assises devant.

- Cette phrase contient 2 adverbes.
 - 'devant' précise le verbe et nous informe sur le *lieu*. (Où se sont-elles assises ?)
 - 'rapidement' précise aussi le verbe mais nous informe sur la *manière*. (Comment se sont-elles assises ?)
- L'adverbe 'rapidement' est obtenu à partir de l'adjectif 'rapide'.